



04/03/2015

DEUXIÈME ANNONCE ET APPEL À COMMUNICATIONS

Le groupe Princeps, le Département de Médecine Générale de la Faculté de Médecine de Bobigny, la Société de Formation Thérapeutique du Généraliste (SFTG) et l'association Civic Santé ont le plaisir de vous inviter au

4° Colloque de Bobigny : « Sur- et sous-médicalisation, surdiagnostics et surtraitements »

Qui se tiendra, sous la haute autorité du Doyen de la Faculté de Médecine de Bobigny (UFR SMBH), les **vendredi 17 et samedi 18 avril 2015**, Faculté de médecine de Bobigny (entrée du parking et des piétons avenue de la Convention)

Après l'accueil du Doyen, trois ateliers seront organisés sur les thèmes suivants :

> Vendredi 17 avril 2015 le matin, Atelier 1 dédié à la mémoire de Bernard JUNOD : *Apports et excès de la médecine prédictive et des dépistages*. Cet atelier sera précédé d'une conférence introductive du Pr. **Philippe RAVAUD**, Centre Cochrane français, INSERM U1153, Université René Descartes.

Les dix questions suivantes relatives à la thématique de l'atelier 1 alimenteront les travaux des participants répartis en petits groupes :

1. Médecine personnalisée : mythes ou réalité ?
2. Les calculateurs de risque cardio-vasculaire permettent-ils ou permettront-ils d'améliorer les conditions du dépistage ?
3. Après Big Pharma, Big Data contribuera-t-il plus à la santé du marché qu'à la santé des hommes ?
4. Quelle décision est prise le plus souvent par le patient ou la patiente en âge d'être dépisté(e) lorsqu'il ou elle est bien informé(e) des risques de surdiagnostic ?
5. Comment mieux prendre en compte les préférences du patient en matière de dépistage de masse ?
6. Comment démystifier, auprès des professionnels de santé et du grand public, l'apport de la génomique dans les progrès thérapeutiques ?
7. Quelles sont la validité et l'utilité cliniques des calculateurs de risque cardio-vasculaire ?
8. Pourquoi mieux informer le patient sur le rapport bénéfice / risque d'un dépistage ?
9. Comment mieux informer le patient sur le rapport bénéfice / risque d'un dépistage ?
10. Comment établir la liste des « dépistages essentiels » ?

Vendredi 17 avril 2015 après midi : Atelier 2 - Conséquences des modes de rémunération des professionnels de santé et des structures de soins sur la pertinence des soins. Cet atelier sera précédé d'une conférence introductive de Madame **Dominique POLTON**, Conseillère auprès du Directeur Général de la CNAMTS.

Les dix questions relatives à la thématique de l'atelier 2 sur lesquelles plancheront les participants :

1. Entre contenus, règles et pratiques des différents modes de rémunérations (à l'acte, aux salaires, aux forfaits et des formules associées...), qu'en est-il en France et dans un certain nombre de pays ?
2. Peut-on en tirer une typologie qui nous permette de disposer d'une grille de lecture plus systématique?
3. De quelles données disposons-nous sur leurs conséquences au plan économique ?
4. De quelles données disposons-nous sur leurs conséquences au plan des soins : nature, cadre, adéquations ?
5. Pour avancer, quel abord : celui des missions, des fonctions, des prestations ou des organisations ?
6. Qui, pour en convenir : les corporations professionnelles, l'assurance maladie, les assurés, les pouvoirs publics ?
7. Que voulons-nous dire, aujourd'hui en 2015, qui apporte une plus-value pour un système de soins au service de la santé pour tous.
8. Que faudrait-il modifier prioritairement dans le financement T2A pour favoriser la pertinence et l'efficacité ?
9. Comment le développement de l'ambulatoire peut-il favoriser les surdiagnostics et surtraitements ou au contraire la pertinence des soins ?
10. Comment optimiser les programmes de rémunération à la performance des professionnels de santé (ROSP) afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité ?

Vendredi 17 avril 2015 en fin après midi POINT de PRESSE

Samedi 18 avril 2015 le matin : Atelier 3 - Médicaments essentiels, génériques, médicaments coûteux. Cet atelier sera suivi d'une conférence de clôture du Pr. **Loïc GUILLEVIN**, Médecin interniste, Professeur de thérapeutique, Président de la Commission de la Transparence de la HAS.

Les dix questionnements pour les travaux des participants à l'atelier 3 :

1. Le médecin : le premier des médicaments essentiels (ME) ?
2. Pourquoi une liste restreinte de ME et quels freins éventuels à sa mise au point ?

3. ME : gratuits sur ordonnance ou remboursés à 100%, ou remboursés à 100% uniquement si prescrits sur ordonnance?
4. Une liste restreinte de ME doit elle être opposable ou incitative ?
5. Quelles modalités pour mettre au point, mettre à jour et populariser une liste de ME.
6. Toute molécule tombée dans le domaine public doit-elle être génériquée ?
7. Y-a-t-il de bons et de mauvais génériques d'un même princeps ?
8. Que justifient ces prix exorbitants ?
9. Est-ce une façon de rançonner les budgets sociaux ?
10. Y-a-t-il conflits avec les assurances privées (par ex aux USA) ?

Le déjeuner du vendredi midi sera servi à la faculté

INSCRIPTIONS

Le montant de l'inscription est de **30 euros**. L'inscription comprend l'accueil et les pauses café, le déjeuner du vendredi.

Les inscriptions doivent être adressées à la **SFTG, 233 bis rue de Tolbiac 75013 Paris**, avec la mention « Colloque de Bobigny ». Une inscription en ligne est également possible en suivant le lien : <http://www.sftg.eu/programme-par-dates/avril-2015/469-colloque-sur--et-sous-medicalisation-surdiagnostics-surtraitements.html>

APPEL A COMMUNICATIONS

Les communications devront être soumises avant le 20 mars 2015 (envoi du résumé) par voie électronique à jcsalomon@tribunes.fr **Toutes les communications sélectionnées seront affichées**. Taille des posters : 110 cm large, 160 cm haut. Le comité d'organisation sélectionnera de plus, deux (ou au maximum trois) communications qui seront présentées en 10 minutes par oral au début de chacun des trois ateliers.

Tous les auteurs seront informés au plus tard le 25 mars de l'acceptation définitive de leur communication et du choix qui sera fait pour celles de ces propositions qui seront présentées par oral.

Page support, liens utiles et modèles pour la réalisation de vos posters scientifiques : [ici](#)

N'hésitez-pas à diffuser à vos réseaux ou connaissances cette invitation et appel à contribution

Le groupe Princeps

Nota : Les actes des éditions 2012, 2013 et 2014 du Colloque sont accessibles en suivant le lien : http://surmedicalisation.fr/?page_id=103